

Pétition à l'attention du Conseil d'État et du Grand Conseil

Pour la réintégration du personnel de nettoyage des bâtiments publics au sein de l'État de Genève

Depuis plusieurs années, l'Etat externalise les tâches de nettoyages de ses bâtiments. Cela favorise la sous-enchère salariale et entraîne une dérive inacceptable comme nous le démontre l'exemple récent des nettoyeurs des bâtiments du Cycle d'Orientation de l'Aubépine et du CECG Mme de Staël. Ces derniers, salariés d'une entreprise privée, ont été licenciés pour la fin 2017. Leurs tâches sont désormais effectuées par une autre entreprise de nettoyage privée.

Ces licenciements, après plus de dix années de service au sein du même établissement pour certains nettoyeurs, sont la conséquence de la remise en soumission par l'Etat du mandat de nettoyage. Et lorsqu'une entreprise perd son mandat, elle n'hésite pas à congédier ses salariés.

Certains nettoyeur-ses retrouvent parfois un travail, mais qui ne leur permet plus de vivre ; ils-elles n'ont plus le nombre d'heures suffisant et les salaires sont péjorés de contrat en contrat. Cela sans compter que les entreprises ne respectent pas la progression salariale en lien avec l'ancienneté et ne paient pas le deuxième pilier puisque ces personnes sont engagées avec un nombre d'heures insuffisant pour avoir droit à la prévoyance professionnelle.

L'Etat – via l'Office des bâtiments (OBA) - est complice de cette dérive. En essayant d'obtenir des prix défiant toute concurrence pour les prestations de nettoyage, il pousse les entreprises privées à présenter un coût bas sans se soucier des conséquences sur le personnel. Ce sont parfois des entreprises qui ne respectent même pas la convention collective de travail de la branche qui sont ainsi financées.

En 2014, un reportage avait été réalisé par l'émission de la RTS *Mise au point* « Travailleurs pauvres » sur le CO de la Gradelle. Plusieurs écoles ont adressé des lettres au CE mais nos Conseillers d'Etat dont M. Dal Busco prétendent faire ce qu'il faut pour redresser la barre. C'est faux ! Cette législature aura été marquée honteusement par un non-respect des conventions collectives de travail et une volonté de garder les yeux fermés sur une précarité galopante, consécutive à une éthique managériale douteuse.

Aujourd'hui, nous parlons du CO de l'Aubépine et du CECG de Mme de Staël. Demain nous savons que d'autres équipes de nettoyage seront sur la liste des emplois précaires et nous disons ça suffit !

Les signataires de la pétition demandent à ce que tous les nettoyeurs des bâtiments de l'Etat soient réintégrés dans la fonction publique.

Pétition soutenue par le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné.

Renseignements:	Camila Aros	Unia – ch. Surinam 5, 1203 Genève – geneve.unia.ch
	Albert Anor	SSP – Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève – geneve.ssp-vpod.ch

